

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Caroline Clément

<https://www.cadre21.org/membres/1d52260a55728715a8fd2d2c>

Date d'obtention : 2021-02-22 18:33:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un jeune vient nous voir et que l'on doit déclencher le protocole de la trousse Sexto, mon rôle est principalement de faire passer la grille d'évaluation d'incident fournie avec la trousse.

Les étapes se résument à parler à la victime ou à la personne qui émet un signalement dans de brefs délais.

Ensuite, je dois évaluer l'incident avec la grille fournie dans la trousse pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

Ensuite, il faut vérifier les informations avec les autres jeunes ou témoins susceptibles d'être impliqués en utilisant la grille(faire cette étape seul à seul et non en groupe). Toujours valoriser la confidentialité. Cette étape nous permettra de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Parler ensuite au jeune instigateur. Si son action est malveillante, ne pas se servir de la grille SEXTO. On doit confisquer son cellulaire sans faire passer la grille.

Lorsque la situation implique la possession de pornographie juvénile, confisquer l'appareil électronique et ne JAMAIS regarder le contenu. Remettre le tout au policier dans le sac affranchi à cet effet. Le policier prendra la relève des interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Le déclenchement du protocole SEXTO est vraiment pensé afin d'aider l'élève à protéger son intégrité physique et psychologique. Il peut être appliqué dans plusieurs formes de sextage et permet de démystifier rapidement et efficacement ce qui relève du protocole des services policiers via la politique de l'établissement scolaire ex: (la fille en maillot de la 2e vignette). Cela permet d'avoir une vision claire des interventions à effectuer.

Je retiens également que lorsque l'intervenant complète son intervention et remet le cellulaire, son rôle s'arrête ici. Comme il n'est pas mandataire du service de police, le policier ne peut plus lui demander d'intervenir s'il reçoit d'autres informations (vignette 2).

L'éducation apportée aux jeunes derrière ce protocole est vraiment intéressante. Il y a un côté bienveillant dans cette approche avec la rencontre de sensibilisation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation des appareils électroniques. Ce ne sera certainement pas tous les jeunes qui voudront le remettre d'emblée. Il est à prévoir que certains résisteront. Notre travail sera de les convaincre que c'est la bonne chose à faire et qu'ils doivent le faire.

Nous allons devoir nous montrer rassurants et avoir les mots justes pour les amener davantage à collaborer.